

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le jeudi 18 mai 2017 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire ;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;  
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;  
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;  
M. Daniel Laplante, conseiller n° 4 ;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;  
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;  
M. Jacques Tremblay, secrétaire-trésorier adjoint.

Les membres présents forment le quorum.

### VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

À 19 h 22, M. Daniel Lussier, maire, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2017-05-084

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyée par Daniel Laplante conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

**ADOPTÉE**

rés : 2017-05-085

### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 310 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX - ADOPTION

Considérant la Résolution n° 2017-05-073 ;  
Considérant l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;  
Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;  
Attendu qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 18 mai 2017 à 18 h ;  
Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement ;

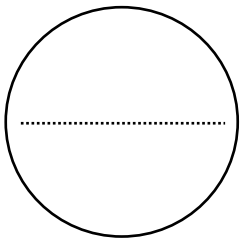
En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le *Projet de Règlement n° 310 sur les ententes relatives à des travaux municipaux* soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

rés : 2017-05-086

### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 308-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 308 DE ZONAGE - ADOPTION

Considérant la Résolution n° 2017-05-074 ;  
Considérant l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;  
Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;



Attendu qu' une assemblée publique de consultation s'est tenue le 18 mai 2017 à 18 h ;

Attendu qu' aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et résolu unanimement que le *Projet de Règlement n° 308-1 sur les ententes relatives à des travaux municipaux* soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

rés : 2017-05-087

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 306-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 306 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS - ADOPTION**

Considérant la Résolution n° 2017-05-075 ;

Considérant l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

Attendu que Daniel Lussier, président d'assemblée, a mentionné l'objet du règlement et sa portée durant la séance tenante ;

Attendu qu' une assemblée publique de consultation s'est tenue le 18 mai 2017 à 18 h ;

Attendu qu' aucune modification n'a été apportée au premier projet de règlement ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que le *Projet de Règlement n° 306-1 sur les ententes relatives à des travaux municipaux* soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

**DÉMISSION DE M<sup>E</sup> RAFFAELLE DI STASIO AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

M<sup>e</sup> Raffaelle Di Stasio a déposé sa démission au poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington le 8 mai dernier. Celle-ci sera applicable au 4 juin 2017.

rés : 2017-05-088

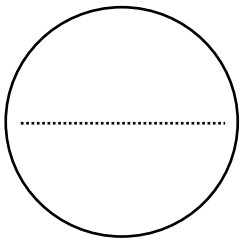
**EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Considérant le processus d'embauche mené par M. Daniel Lussier, maire, en bonne et due forme ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- d'embaucher Amélie Latendresse au poste de Directeur général et secrétaire-trésorier en date du 5 juin 2017 et pour une durée indéterminée ;
- d'autoriser M. Daniel Lussier à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant ;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par le maire.

**ADOPTÉE**



rés : 2017-05-89

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 19 h 40 sur une proposition de Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio,  
Directrice générale & Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 18 mai 2017.